DLP 30-3-67 630049

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier CLERMONT-FERRAND

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 2 au Bulletin n° 78 de MARS 1967.-

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.-

TAVELURE DU POMMIER.-

Des attaques, pouvant être graves, sont possibles en cas de période favorable.

Il est conseillé de renouveler la protection sur les variétés à débourrement précoce qui étaient immédiatement intéressées par le bulletin du 16 mars.

Dans les autres vergers, mettre en place le premier traitement dès que le stade végétatif à partir duquel les contaminations peuvent avoir lieu sera atteint : très large éclatement des bourgeons floraux, apparition de l'extrémité de jeunes feuilles. (dans de nombreux vergers ce stade est atteint ou le sera dans les prochains jours).

TAVELURE DU POIRIER.-

Effectuer un nouveau traitement.

INFORMATIONS.-

PUCERONS.-

Eclosions en cours (importantes par endroits, sur Pommiers). Intervenir avant qu'il y ait pullulation.

CHENILLES DEFOLIATRICES.-

Les premières éclosions de Chenilles défoliatrices viennent d'être observées. Ne pas attendre qu'il y ait de graves dégâts pour intervenir sur les essences intéressées.

HOPLOCAMPES.- (Poiriers et Pruniers)

Dans les vergers où ces insectes causent habituellement des dégâts (jeunes fruits rongés à l'intérieur par un ver qui a une forte odeur de punaise) il est conseillé d'effectuer un traitement soigné vers la fin de la chute des pétales.

Sur Pruniers, à la bouillie utilisée contre l'Hoplocampe, ajouter un produit pour traiter, en même temps, contre le Monilia.

Sur Pommiers des attaques d'Hoplocampe peuvent également avoir lieu. En général, dans notre région, ces attaques, souvent inputées au Carpocapse, sont peu importantes et ne justifient pas un traitement.

P.1.67

XYLEBORE.-

Les dégâts causés par cet insecte (nombreux petits trous sur le tronc et les branches charpentières) sont parfois graves dans certains vergers, en particulier sur Abricotier, Cerisier, Pêcher et Pommier).

S'il y a lieu, effectuer par très beau temps, un traitement copieux.

Utiliser à forte concentration, sous forme huileuse, de préférence, un produit à base de D.D.T., de DIELDRINE, d'H.C.H., de LINDANE ou de PARATHION.

PROTECTION DES ABEILLES

Parmi les Insecticides ou les Acaricides, seuls, sont reconnus comme non dangereux pour les Abeilles, les produits suivants :

Dicofol (Dichlorophényltrichloréthanol), Diéthion, Endosulfan, Phosalone, Polychlorocamphane, Pyréthrines, Roténone, Thioquinox, Toxaphène.

L'emploi de tout autre Insecticide ou Acaricide est interdit pendant la floraison, sur les plantes visitées par les Abeilles (Arbres fruitiers, Crucifères oléagineuses ...).

Clermont-Ferrand, le 28 Mars 1967.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 636 du 28 Mars 1967 - 2200 exemplaires - ABONNEMENT 1967 - Expédition n° 5.